

☞ Note critique : Le saint sacrifice

Dans sa livraison du 17 février 1993 *Esprit et Vie* a publié un article du père Philippe Jobert O.S.B. qui entend exposer la doctrine de l'Église sur le saint sacrifice de la messe, et, par là même, justifier la réforme conciliaire et montrer la vanité des arguments catholiques contre cette réforme.

L'auteur expose que le concile de Trente a traité de l'eucharistie en deux décrets, promulgués à onze ans d'intervalle. Le décret sur l'eucharistie définit la présence réelle. Le décret sur le saint sacrifice de la messe affirme que celle-ci est un vrai sacrifice. La séparation de ces deux décrets, dit-il, destinés à réfuter des erreurs distinctes du protestantisme, non pas à donner un enseignement complet, a entraîné une fausse conception de l'eucharistie conduisant à une séparation entre l'eucharistie comme sacrement et l'eucharistie comme sacrifice. Cette fausse conception, « le schisme lefebvrisme lui est dû en bonne partie ».

En effet, les théologiens post-tridentins se sont efforcés d'expliquer la messe comme sacrifice, en oubliant que celui-ci est aussi et inséparablement sacrement. D'où une multitude d'explications variées, insuffisantes et contradictoires. On groupe ces théologiens en deux catégories. Les « oblationnistes » tiennent que la messe est sacrifice parce qu'elle est une offrande, mais qu'elle ne contient pas d'immolation. Au contraire les « immolationnistes » tiennent que la messe ne contient pas de nouvelle oblation, de nouvel acte d'offrande, mais seulement une immolation. Les théories des uns et des autres se heurtent à d'inextricables contradictions.

Cet oubli du sacrement, et donc du mémorial, a conduit à ne considérer la messe que comme un sacrifice offert par le prêtre, perspective vraie mais partielle.

Fort heureusement « l'avènement de la conscience historique » (*sic*) et les théologiens du 20^e siècle ont permis de redécouvrir la doctrine eucharistique authentique de saint Thomas, doctrine exprimée dans la réforme liturgique de Paul VI. Vatican II a retrouvé ce qu'avait perdu la théologie post-tridentine : l'unité du sacrement et du sacrifice. L'eucharistie est sacrifice sacramentel, sacrement présent du sacrifice passé, et donc sacrifice.

Nous admettons volontiers cette explication du sacrifice de la messe. En effet, comme tout sacrement l'eucharistie est signe du passé. Elle est donc mémorial du sacrifice de la croix. Comme tout sacrement l'eucharistie contient réellement ce qu'elle signifie, elle contient donc réellement ce même sacrifice de la croix. On n'a pas attendu les théologiens du 20^e siècle, ni leur « conscience historique » pour le savoir. L'auteur englobe dans un même discrédit l'ensemble des théologiens post-tridentins. Il cite, fort pertinemment, l'excellent opuscule de dom Vonier, *La clef de la doctrine eucharistique*. Mais il aurait pu aussi bien citer le père Garrigou-Lagrange⁷, qui, à l'appui de cette même thèse, outre les médiévaux, cite Cajetan, Jean de Saint-Thomas, Contenson, Cano, Soto et bien d'autres auteurs postérieurs (parmi lesquels dom Vonier). Peut-être cette liste du théologien dominicain est-elle un peu forcée et discutable. Mais elle montre que c'est une caricature mensongère que d'attribuer à toute la théologie post-tridentine les erreurs de certains auteurs.

⁷ — *De Eucharistia*, DDB, 1943, p. 283.

C'est aussi un mensonge que de prétendre que le refus de la nouvelle messe par Mgr Lefebvre repose sur les thèses théologiques discutables du père de La Taille S.J.⁸ Mgr. Lefebvre a effectivement mentionné le père de La Taille dans quelque conférence, il n'a jamais fondé son action sur les thèses de ce théologien.

De plus l'auteur ne discrédite pas seulement les théologiens et Mgr Lefebvre, mais il discrédite le magistère même de l'Église puisqu'il affirme que le missel promulgué en 1570 par saint Pie V, et, en particulier, les prières de l'offertoire, reposent sur la perspective erronée du 16^e siècle.

En fait l'auteur n'a pas compris la liturgie de l'offertoire et son explication de la messe n'est pas mieux réussie que celle du père de La Taille.

En effet, il affirme que le sacrifice de la messe « n'est pas un acte, mais le Christ lui-même dans son état de victime actuellement offerte ». « "Perpétuer" signifie la permanence dans l'être du sacrifice de la croix, historiquement passé. » « Ainsi l'Église actualise l'acte d'oblation accompli à sa place par le Christ en Croix. Ce qui manifeste à la fois que l'acte d'oblation opéré par l'Église n'est pas par lui-même le sacrifice du Christ, mais le complète. »

Ainsi donc, d'après l'auteur, le Christ victime est réellement présent sous les espèces eucharistiques, la messe contient réellement le sacrifice de la croix, mais elle en est le mémorial opéré par l'Église, non pas la réalisation. Cette thèse est aussi

celle du père Jean-Marie Tillard⁹. On admet que le sacrifice de la croix est rendu présent dans l'eucharistie, mais on refuse qu'il soit « renouvelé », « réitéré », « répété », car il a été offert une fois pour toutes. Le sacrifice déjà accompli n'est pas « refait »; il est simplement offert comme déjà fait, donc simplement commémoré.

Cela entraîne une double conséquence au point de vue liturgique. L'offertoire de la messe « de saint Pie V » fait double emploi avec le canon, puisqu'il y est question de l'offrande du sacrifice du Christ qui est effectuée durant le canon. Le prêtre tient la place du Christ donnant ce sacrifice à l'Église pour qu'elle le commémore et le rende présent. Il doit donc se tenir face au peuple.

Cette explication subtile permet de maintenir la présence réelle du sacrifice de la croix, tout en réduisant la messe à un mémorial et en justifiant ainsi la liturgie post-conciliaire.

Au contraire, pour saisir l'insuffisance (pour ne pas dire plus) de cette explication, il suffit de tenir, dans la ligne même de la doctrine de saint Thomas, explicitée par le père Garrigou-Lagrange et dom Vonier, que le sacrement est à la fois signe et réalité. La messe est donc à la fois mémorial et réalité du sacrifice de la croix. Ce sacrifice de la croix a été donné à l'Église. Or un sacrifice n'est pas un objet ou une substance, mais un acte. Donc l'Église, par le ministère du prêtre, non seulement rend présent, mais FAIT véritablement ce sacrifice de la croix. La messe est tout entière du Christ et tout entière de l'Église et du prêtre. Elle se distingue physiquement du sacrifice de la croix mais

⁸ — La thèse de cet auteur est réfutée par le père Garrigou-Lagrange (*ibid.*). Notons aussi que le père Karl Rahner s'inspire, sur ce point, du père de La Taille (cf. Joseph de Sainte-Marie, *L'eucharistie, Salut du monde*, Cèdre, 1982, p. 74, n. 4).

⁹ — Cf. Grégoire Célier, « Le nouveau visage de la messe », *Le sel de la terre* 6, p. 85.

elle lui est sacramentellement identique ¹⁰.

Affirmer que le sacrifice de la croix est présent, mais non pas accompli par le prêtre et par l'Église rejoint la doctrine protestante et contredit celle de l'Église exprimée par saint Augustin, saint Thomas d'Aquin ¹¹ et le concile de Trente. Ce dernier, non content de dire que le sacrifice de la croix est offert, précise que le Christ est immolé à la messe ¹². Le sacrifice de la croix n'est donc pas seulement présent, mais il est « fait », « renouvelé », « réitéré ». Ce renouvellement, cette réitération ne répète pas le sacrifice de la croix, comme s'il était insuffisant (ce qu'objectent les protestants), car l'Église le renouvelle, le réitère, de manière sacramentelle, non pas physique. L'immolation de la messe est physiquement distincte de celle de la Croix, mais elle est sacramentellement identique.

Le sacrifice de la messe est le sacrifice de la croix accompli par l'Église et le prêtre. Et de même que le Christ est la victime du sacrifice de la croix, l'Église et le prêtre sont la victime du sacrifice de la messe. Les fidèles s'offrent au Christ par la médiation du prêtre pour devenir la matière, la victime du sacrifice. Le pain et le vin signifient la matière du sacrifice : le Christ avec tout son corps mystique.

Par le prêtre l'Église réalise sacramentellement l'oblation et l'immolation du Calvaire à l'instant même de la consécration. La liturgie de la consécration réalise et signifie explicitement le sacrifice comme acte du Christ. L'offertoire signifie explicitement que la messe est AUSSI acte de l'Église et du prêtre, et que ceux-ci constituent une seule victime avec le

Christ. L'offertoire est, selon le signe, offrande de la victime par l'Église en tant que la messe est AUSSI son sacrifice et pas seulement le sacrifice du Christ ¹³. D'où les prières : « *Suscipe sancte Pater omnipotens aeternae Deus hanc immaculatam hostiam QUAM EGO INDIGNUS FAMULUS TUUS OFFERO...* », « *OFFERIMUS tibi...* », « *Suscipe Sancta Trinitas hanc oblationem QUAM TIBI OFFERIMUS...* ».

Donc, sans l'offertoire (ou avec l'« offertoire » de la messe de Paul VI), la messe est valide (Mgr. Lefebvre ne l'a jamais nié) mais elle ne signifie plus qu'elle EST le sacrifice de la croix offert pas l'Église. Elle n'en est donc que le mémorial. La doctrine de Philippe Jobert n'est pas purement et simplement protestante, ni pour autant catholique. Par son essai de justification elle confirme le caractère hétérodoxe de la liturgie de Paul VI.

J.-M. Rulleau

Esprit et Vie, 17 février 1993,
article du père Philippe Jobert O.S.B.

¹⁰ — Pour plus de détails voir Jean-Marc Rulleau, *Le sacrifice*, éd. Controverses, c. 8.

¹¹ — Cf. ST III, q. 83, a. 1, où se trouvent des citations de saint Augustin.

¹² — Decr. *de Missa*, c.1 § 2 (DS 1741 ; 1743).

¹³ — Cf. Joseph de Sainte-Marie, *op.cit.*, III, ch. 9. Guérard des Lauriers, *Itinéraires*, déc.1971, n.158. G. Célier, « De l'offertoire à la présentation des dons », *Le sel de la terre* 1 et 2.

« *Quod etiam sacramento altaris fidelibus noto frequentat Ecclesia, ubi ei demonstratur, quod in ea re, quam offert, ipsa offertur.* » « Et ce sacrifice, l'Église ne cesse de le reproduire dans le sacrement de l'autel bien connu des fidèles, où il lui est montré que dans ce qu'elle offre, elle est elle-même offerte. » (Saint Augustin, *De Civ. Dei*, X, 6).

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !